

Direction du Cabinet et de la Sécurité Service de la Communication Interministérielle Affaire suivie par : Arnaud Hellégouarch

Tél: 02 97 54 87 03 mobile : 06 71 07 42 57

Mèl: pref-communication@morbihan.gouv.fr

Vannes, le 24 mai 2019

COMMUNIQUÉ de PRESSE

Indisponibilité d'une canalisation d'approvisionnement en carburant sur Belle-lle-en-Mer

Mise en place de restrictions

Trois fuites ont été confirmées ce jour sur la canalisation de transport de carburant reliant le dépôt pétrolier de Belle-Ile au port de Le Palais à Belle-Ile (canalisation de 600m de long allant du quai Fouquet au dépôt). Ce constat fait suite à la découverte d'une première fuite le 29 avril dernier et à des travaux de vérification de l'étanchéité et de résistance de la canalisation qui se sont avérés inefficaces. Cette voie d'approvisionnement en carburant est désormais indisponible.

Des travaux de remplacement de la conduite sur une centaine de mètres vont être entrepris. Les terres souillées seront prélevées et traitées.

Pour palier l'indisponibilité de la canalisation de transport, les stations service de Belle-lle-en-Mer ont été et vont continuer d'être approvisionnées par camions citerne via le navire roulier Saint-Tudy, réservé à cet usage pour l'occasion (sans passager) dans l'attente d'une éventuelle autre solution.

Cet incident n'est pas sans effet sur l'approvisionnement de Belle-lle-en-Mer. Aussi, dans le but de gérer au mieux les stocks de carburants, le préfet du Morbihan a décidé de prendre des mesures temporaires de limitation de la consommation des usagers.

Les quantités maximales de carburants susceptibles d'être enlevées par jour et par véhicule sur Bellelle sont désormais de :

Véhicule léger : 20 litres **Autocars: 150 litres** Poids lourd: 75 litres

Par ailleurs, la distribution automatique (libre service 24/24h) sera désactivée la nuit.

Enfin, l'utilisation de jerricans et récipients est interdite afin de limiter la consommation et pour des raisons de sécurité (transport et stockage).

Les services d'urgence ne sont pas soumis à ces restrictions.

Le services de l'Etat sont mobilisés pour apporter une solution à cette situation dans les meilleurs délais. Le préfet du Morbihan appelle chacun à faire preuve de civisme.





